

# Schéma des études du master MEEF INSPÉ de l'académie de Bordeaux

M1  
master MEEF  
1<sup>re</sup> année

## Mention 1<sup>er</sup> degré

Devenir professeur des écoles

### Master 1 :

**6 semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée en école maternelle et élémentaire.**

Objectif : découvrir les 3 cycles d'école primaire par l'observation et la pratique accompagnée

## Mention 2<sup>d</sup> degré

Devenir professeur de lycée et collège

### Master 1 :

**6 semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée en collège et/ou lycée (général, professionnel ou technologique).**

Objectif : découvrir les différents établissements par l'observation et la pratique accompagnée

## Mention Encadrement éducatif

Devenir conseiller principal d'éducation

### Master 1 :

**6 semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée en collège et/ou lycée (général, professionnel ou technologique).**

Objectif : découvrir les différents établissements par l'observation et la pratique accompagnée

## Mention Pratiques et ingénierie de la formation

Métiers liés aux pratiques et à l'ingénierie de la formation

### Master 1 :

Année de tronc commun aux 6 parcours

**Stage de 4 semaines ou 150 heures minimum, massé ou filé**

M2  
master MEEF  
2<sup>e</sup> année

### Master 2 :

**12 semaines de stage**

2 statuts au choix :

#### > Étudiant alternant

Stage en responsabilité (rémunéré)

#### > Étudiant

Stage d'observation et de pratique accompagnée (gratifié)

### Master 2 :

**12 semaines de stage**

2 statuts au choix :

#### > Étudiant alternant

Stage en responsabilité (rémunéré)

#### > Étudiant

Stage d'observation et de pratique accompagnée (gratifié)

### Master 2 :

**12 semaines de stage**

2 statuts au choix :

#### > Étudiant alternant

Stage en responsabilité (rémunéré)

#### > Étudiant

Stage d'observation et de pratique accompagnée (gratifié)

### Master 2 :

6 parcours au choix

**Stage de 4 semaines minimum, massé ou filé**

FIN MASTER 2 : CONCOURS CRPE/CAPES/CAPEPS/CAPLP/CAPET/CRCPE

Les lauréats du concours deviennent **fonctionnaires stagiaires** (FS)  
(temps de service et de formation adaptés en fonction du parcours antérieur du FS)